
Seychelles: Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2021

Résumé exécutif

Le rapport national des Seychelles résume les activités de la flotte de pêche des Seychelles ciblant le thon et les espèces apparentées dans l'Océan Indien occidental pour l'année 2020 par rapport aux années précédentes. Il résume également les activités liées à la recherche et à la collecte de données ainsi que les actions entreprises en 2020 pour mettre en œuvre les recommandations du Comité scientifique et les mesures de conservation et de gestion de la CTOI.

Au cours des cinq dernières années, la flotte de senneurs à senne coulissante des Seychelles est restée la même, comprenant 13 navires. Le nombre de navires de ravitaillement a diminué, passant de 9 navires en 2016 à 5 navires en 2020. En 2020, l'effort nominal a légèrement augmenté de 299 jours (10 %) par rapport à l'année précédente pour atteindre un total de 3 221 jours de pêche, tandis que les captures sont restées constantes, estimées à 112 231 MT en 2020 et 112 621 MT. Il en résulte un taux de capture plus faible de 34,84 MT/jour de pêche en 2020, contre 38,54 MT/jour de pêche l'année précédente. Les captures d'albacore et de thon obèse ont diminué de 8% et 10% respectivement, tandis que les captures de listao ont augmenté de 4% par rapport à l'année précédente.

La flotte palangrière industrielle des Seychelles comptait 62 navires en 2020, contre 57 en 2018. La prise totale déclarée par la flottille palangrière industrielle pour l'année 2020 a été, comme l'année précédente, estimée à 22 469 tonnes, dont 7 775 tonnes d'albacore. Le taux de capture estimé est resté plus ou moins similaire à celui de l'année précédente, estimé à 0,55 Mt/1000 hameçons pour l'année 2020.

En 2020, les captures totales des navires semi-industriels ont diminué de 26% pour atteindre 1485 MT par rapport à 2008 Mt l'année précédente. Cela correspond à une baisse de 41% de l'effort de pêche, ce qui donne un taux de capture moyen de 0,73 Mt/1000 hameçons pour l'année 2020.

De la même manière que les années précédentes, la SFA met en œuvre diverses actions pour améliorer la quantité et la qualité des données collectées auprès de sa flotte ciblant les thonidés et les espèces apparentées dans l'océan Indien. Il convient de souligner que des efforts importants ont été déployés en 2021 pour rattraper le retard accumulé dans la pêche à la palangre pour les années 2019 et 2020 en raison de problèmes techniques et administratifs à la fin de 2019 et de la pandémie de Covid19 au début de 2020.